

Texas : une adolescente échappe à un avortement forcé

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 25 octobre 2010

Elle a seize ans. Elle est enceinte. Elle veut garder l'enfant qu'elle porte, et le père ne veut pas non plus qu'on mette à mort ce bébé conçu il y a treize semaines. Mais pour qu'il puisse vivre, il lui a fallu se battre devant la justice du Texas : les parents de la jeune fille enceinte ont voulu la faire avorter de force.

Par deux fois, la jeune fille a été traînée vers l'avortoir par sa mère : *International Healthcare Solutions* et *Planned Parenthood* de la région Texas Capitale, et leur volonté de la faire avorter de force reste entière.

La semaine dernière, ayant demandé à la cour de district de Travis County d'empêcher cette procédure d'avortement forcé, la jeune fille, défendue par plusieurs avocats de l'Alliance Defense Fund (ADF) a obtenu une décision d'empêchement temporaire en sa faveur. Ses avocats avaient souligné que « **le droit de ne pas subir un avortement est protégé par la loi, et l'on ne perd pas se droit par le simple fait que quelqu'un d'autre considère l'enfant à naître comme une charge non désirée** ».

[LifeSiteNews](#) nous apprend que la jeune fille, déjà opposée à l'idée d'avorter son enfant, a été confirmée dans sa décision par une conversation avec une personne qui priait pour la vie aux abords de l'avortoir où sa mère l'a traînée.

L'affaire n'est pas close puisqu'une audience est programmée pour le 28 octobre pour transformer la suspension temporaire en injonction temporaire contre les parents de la lycéenne.

LifeSite souligne que d'innombrables militants pro-vie attestent du fait qu'il arrive fréquemment que des jeunes filles soient forcées à avorter, même si ces abus de droit sont la plupart du temps tenus cachés par leurs responsables. Si bien qu'une association créée par la Justice Foundation, également partie au procès, le Centre contre les avortements forcés, distribue depuis quelque temps une lettre gratuite destinée à informer les personnes qui risquent de contraindre une mère à avorter son enfant des droits de cette dernière.

© [leblogdejeannesmits](#).